



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 27.05.2025

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 10 juin 2025.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Un projet de réorganisation des agents de maintenance des collèges prévoit la suppression de près d'un tiers des postes et l'arrêt de la présence permanente d'au moins un agent de maintenance par établissement.

Comme nous l'avons exprimé depuis le début, nous y sommes fermement opposés.

Les raisons en sont nombreuses, tant ce projet impacterait fortement les conditions de sécurité des élèves et des professionnels, ainsi que le bon fonctionnement des établissements.

Cette opposition est très largement partagée auprès des professionnels techniques, de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Des motions et vœux ont ainsi été très largement présentés en Conseil d'Administration d'établissement contre ce projet.

Cette opposition est relayée dans une pétition, par la FCPE 78, l'intersyndicale Éducation nationale (FSU, UNSA Education, CFDT EFRP, SNALC, CGT Educ'Action, Sud Education), et la CGT CD 78.

Aussi, nous demandons l'arrêt des réflexions engagées, la désinscription de ce dossier prévu à l'ordre du jour du Comité Social Territorial du 10 juin, et l'engagement de réflexions concertées pour améliorer l'attractivité de ces fonctions pour garantir la pérennité d'au moins un agent de maintenance par collège.

Dans ce contexte, nous appelons les agents de maintenance à la mobilisation le mardi 10 juin :

- Contre le projet de réorganisation des agents de maintenance,
- Contre le projet de suppression de 30 % des postes,
- Pour recruter un agent de maintenance minimum par établissement,
- Pour améliorer l'attractivité des postes d'agents de maintenance : rémunération, renouvellement des contrats, accès au CDI, préparation au concours, titularisation des lauréats, plan de promotion...

Nous appelons le personnel à la mobilisation le jour du passage prévu au Comité Social Territorial, par la grève, des débrayages, et un rassemblement de soutien à Versailles.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le mardi 10 juin 2025 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents de maintenance de la collectivité, quels que soient leur statut (Titulaire, stagiaire, contractuel, détaché...).

Nous nous tenons à votre disposition pour en échanger et nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.